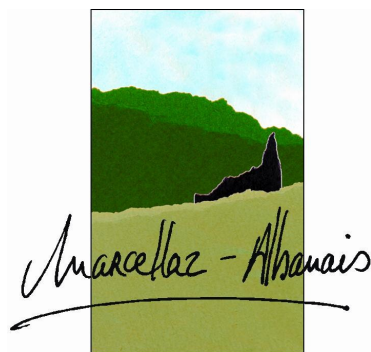




Marcellaz - Ma Commune

L'édito du Maire

N°7 – Mars 2016

Ça y est, c'est fait, le verdict est tombé le 4 mars, les communautés de communes du pays d'Alby et du canton de Rumilly ne fusionneront pas. Malgré la volonté de 24 des 29 conseils municipaux, et le souhait largement exprimé des acteurs économiques, agricoles et associatifs de voir nos deux collectivités réunies, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale en a décidé autrement : le pays d'Alby rejoindra l'agglomération annécienne ! Cette décision aura des incidences et des conséquences importantes pour nos territoires; les années de travail en commun ne s'effaceront pas d'un seul coup de gomme, fut-il préfectoral; nous aurons certainement l'occasion d'en reparler.

Votre conseil municipal ainsi que les services travaillent à l'élaboration du budget 2016 qui sera voté au cours de la séance du 7 avril. Le principal investissement de cette année sera sans conteste l'aménagement du carrefour de la route Annecy-Rumilly et de la place de l'Albanais.

Ce carrefour prendra la forme d'un giratoire de 32 m de diamètre et intégrera également des aménagements de parking voitures et poids lourds, ainsi que 2 arrêts de bus. Les compromis d'acquisitions de terrain étant signés, les travaux devraient pouvoir débuter au cours de l'été, et au passage je tiens à remercier les différents propriétaires qui ont bien compris l'intérêt général dans ce projet.

Le bureau d'études en charge du suivi planifie les travaux sur 8 mois environ, ce qui revient à dire qu'ils devraient être terminés à la fin du printemps 2017.

Un long chantier, certainement synonyme de nuisances, mais rendu nécessaire par l'augmentation permanente de la circulation sur la route Annecy-Rumilly (environ 9000 voitures par jour) et le développement de notre centre bourg.

Bien à vous.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE

VOIRIE / TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DU HAMEAU DE GLEUFOY

L'aménagement d'ensemble des réseaux secs et humides du hameau de Gleufoy, qui a débuté le 23 novembre dernier, se poursuit sans problème majeur. Le calendrier est respecté bien que la période ne soit pas la plus propice à ce genre de travaux. Les réseaux humides devraient être terminés pour fin mars. Suivront ensuite les réseaux secs et une remise en état définitive pour la fin du printemps.

Nous remercions pour leur compréhension les habitants du hameau qui subissent « quelques » désagréments.



COUPURE DE COURANT SUR NOS ROUTES LA NUIT



Les travaux concernant les économies d'énergie sur l'éclairage de la voirie sont terminés. En tenant compte des habitudes de déplacement de la population sur la commune, des horaires des activités associatives, commerciales, services publics..., un horaire de coupure et de rallumage a été défini par le Conseil Municipal. **L'éclairage de nuit sera coupé de 23 heures à 5 heures à partir du 2 mai 2016.**

Les lieux identifiés comme les plus consommateurs d'électricité sont :

☞ CHEF-LIEU : la route d' Annecy, la route de Rumilly entre les panneaux d'entrée et de fin d'agglomération, la rue des écoles, le parking de l'église, la place de l'église et le stade.

☞ LE CARILLON : la rue du Carillon et la route de

Peignat allant jusqu'au chemin des Berdalles, incluant celui-ci.

☞ LES VORGES : la traversée du hameau.

Nous précisons que l'éclairage allant du centre rural au parking de la mairie ainsi que celui de la place devant la mairie et l'école publique ne seront pas coupés. En effet, l'expérience prouve que lorsque des incivilités ont lieu dans l'obscurité, elles prennent des proportions grandissantes.

Cette coupure répétée quotidiennement tout au long de l'année et ce durant 6 heures permet d'économiser 2190 heures de consommation.

C'est aussi pour chacune et chacun d'entre nous, un changement de comportement. Après 23 heures, visibilité réduite, soyons plus vigilants, redoublons de prudence, respectons le code de la route, que l'on soit automobiliste, piéton ou cycliste.

VIE SCOLAIRE/PÉRISCOLAIRE

L'équipe d'animation périscolaire a vu le départ de Cécile Chesney pour de nouveaux horizons. En remplacement, les enfants ont pu faire la connaissance de Julia Bigré, qui a été recrutée en décembre. Possédant un CAP petite enfance et un BAFA, elle vient renforcer l'équipe avec une belle expérience dans le domaine de l'animation.

Les activités spécifiques se poursuivent. Cette année, les activités se déroulent au trimestre. Pour la 2^{ème} période (en cours) les enfants peuvent profiter de :

- ☼ Yoga avec Claude (immense succès avec 15 enfants participant)
- ☼ Créa bijoux avec Pascale
- ☼ Art'Iza Na avec Isabelle
- ☼ Sculpture et modelage avec Philippe

Un grand merci à chaque animateur pour leur dévouement et leur investissement auprès des enfants. En prévision pour la 3^{ème} période, des ateliers seront proposés aux enfants autour de la cuisine du terroir avec Christine et sa « cuisine vagabonde », de nouvelles créations avec Pascale et « Créa bijoux », de la slackline avec Yoann...



Julia Bigré



Yoga



Modelage



Art'Iza Na

BIBLIOTHÈQUE



☞ **Jusqu'à fin avril** : exposition de tableaux de Carole Daviet (photo de gauche)

☞ **Vendredi 27 mai** : soirée Théâtralire avec la compagnie de L'Une à L'Autre, pour une lecture à 2 voix : « Des P'tits grains d'amour ». Pour tout public à partir de 3 ans. Entrée libre.

☞ **Juin et juillet** : exposition de tableaux de chanteurs réalisés par Jacques Poisson (photo de droite).



Horaires d'ouverture : Mardi 16h00 -18h30 Mercredi 10h00 -12h30 Vendredi 15h00 -18h30 Samedi 10h00 -12h00.

ENVIRONNEMENT



Nettoyage de printemps

**Samedi 23 avril
8 h 30 - 11 h 30**

Je vous attends, avec la commission environnement, devant la mairie, avec bottes, gants et gilets de sécurité pour m'aider à donner un coup de balai aux détrit. Merci pour votre participation (on se rafraîchira autour d'un verre à 11h30).



Vous en profiterez pour récupérer vos composteurs, sacs de tri et autocollants «stop pub» pendant la permanence du SITO A de 9 h 00 à 12 h 00 (voir prospectus joint à ce numéro).

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF : INSTALLATION DE CONTAINERS SEMI-ENTERRÉS

Un projet de notre mandat va se réaliser : la commune sera équipée par le SITO A (Syndicat Mixte Interdépartemental de Traitement des Ordures de l'Albanais) de containers d'ordures ménagères et de tri sélectif semi-enterrés.

A l'instar de ce qui a été réalisé en 2010 à Faramaz, les bacs d'ordures ménagères et les colonnes de tri sélectif seront supprimés et remplacés par 12 points de collecte répartis sur l'ensemble de la commune.

Le Conseil Municipal et le SITO A ont défini la localisation des futurs emplacements où seront implantées ces zones de tri. Les travaux d'aménagement des aires vont débuter dès cette année pour les hameaux et se poursuivront en 2017 au chef-lieu. La volonté est d'apporter un service complet sur ces nouveaux points, ce qui permettra à la fois à l'usager de déposer son tri sélectif et ses ordures ménagères, sans se préoccuper des contraintes d'horaires (rarement respectées) qu'impose la gestion des bacs d'ordures ménagères actuels.

Nous vous apporterons plus de précisions sur les futures localisations dans le prochain numéro de « Marcellaz Ma Commune » qui paraîtra en juin.

INSTALLATION DU PIGEONNIER



Suite à la détérioration causée par les pigeons au niveau du clocher et de la coupole, il est prévu de réaliser des travaux (pics et grilles de protection) afin de leur en interdire l'accès. Pour éviter d'autres nuisances, nous avons installé un pigeonnier qui permettra de réguler les naissances. Cet ouvrage a été réalisé gracieusement par un habitant de la commune, M. Christian Porcheron, que nous remercions chaleureusement.



Installation en 2010 de containers semi-enterrés à Faramaz



Le centre intercommunal de loisirs « Cap Loisirs » propose son programme pour les vacances de printemps :

Semaine du 11 au 15 avril : «Lâche tes écrans et viens voir du vivant». Sortie mercredi 13 avril à la «forêt enchantée» à Épagny.

Semaine du 18 au 22 avril : intervention de Christine Belleville de «Cuisine Vagabonde». Sortie le mercredi 22 avril à la ferme pédagogique des Prats à Cercier.

🌐 www.marcellaz-albanais.fr (rubrique Cap Loisirs)

✉ infoparents@caploisirs-web.fr

☎ 06.17.34.28.28 ou 04.50.77.46.96

BON VOISINAGE

Le printemps est là et **les nuisances sonores aussi** ! L'arrêté n°324 DDASS/2007 relatif aux bruits de voisinage du 26 juillet 2007 précise que les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00,
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

AGENDA

☞ **Vendredi 8 avril de 16 h 30 à 19 h 30** : collecte de sang au centre rural.

☞ **Dimanche 8 mai à 11 h 30** : commémoration devant le monument aux morts.

☞ **Dimanche 22 mai de 9 h 00 à 18 h 00** : exposition « Le printemps des artistes » au centre rural. Inscriptions encore possibles jusqu'au 30 avril avec le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la mairie www.marcellaz-albanais.fr.

☞ **Dimanche 5 juin** : journée de la fête des jeux en bois (chef lieu) - buvette et restauration sur place.

☞ **Samedi 18 juin à partir de 19 h 00** : fête de la musique (terrain de basket)

FERMETURES SERVICES

Service urbanisme : du lundi 11 au samedi 16 avril.

Mairie/agence postale : vendredi 6 et samedi 7 mai.



HABITAT

L'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) informe qu'une aide financière pour améliorer votre logement et réduire vos consommations d'énergie peut vous être attribuée.

Vous êtes propriétaire de votre logement ? Vous l'occupez à titre de résidence principale ? Votre logement a plus de 15 ans ? Vous disposez de ressources inférieures à un certain plafond ? Vos factures d'énergie sont trop élevées ? Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique de votre logement et cherchez des solutions simples et efficaces ?

Le programme «Habiter Mieux» vous apporte une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser des travaux de rénovation thermique et ainsi, de vous chauffer en réduisant le montant de vos factures.

Contactez, pour plus d'informations, la délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :

☎ 04.50.33.79.60 ou 04.50.33.79.61.

✉ ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr



RECHERCHE

Vous jouez d'un instrument de musique et souhaitez participer à la fête de la musique du 18 juin ?

Inscriptions en mairie :

☎ 04.50.69.70.90

✉ mairie@marcellaz-albanais.fr